

Mise à jour sur les programmes globaux

A. Introduction

Les programmes globaux du HCR ont pour but d'assurer l'apport d'une protection et de solutions aux réfugiés et autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation en soutenant les interventions techniquement et économiquement valables et les services viables, dans les situations tant d'urgence que prolongées. Par ses programmes globaux, le HCR encourage les approches harmonisées, les innovations et les bonnes pratiques. Sauf indication contraire, ce document exposera les progrès accomplis entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016.

Cette année marque la mi-parcours des stratégies globales quinquennales du HCR pour la [santé publique](#), [les installations et les abris](#), [les moyens de subsistance](#) et [l'accès sûr au combustible et à l'énergie \(SAFE\)](#). Elle est aussi la dernière année de la stratégie pour [l'éducation](#). Mises en œuvre en collaboration avec des partenaires dont des gouvernements, des institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales (ONG), des fondations et le secteur privé, ces stratégies guident les programmes de l'Organisation dans leur domaine respectif. La « [Politique sur les alternatives aux camps](#) », qui intègre la [politique du HCR de 2009 sur la protection des réfugiés et les solutions en milieu urbain](#), le recours étendu aux interventions en espèces et la collaboration renforcée avec les acteurs du développement, sert également de base à la mise en œuvre holistique des programmes globaux.

B. Mise à jour sur les secteurs techniques

Santé publique

La « Stratégie globale pour la santé publique 2014-2018 » fournit une approche globale permettant de relever les défis auxquels sont confrontés les réfugiés en matière de santé publique, y compris de nutrition et de sécurité alimentaire ; de santé reproductive et de VIH ; ainsi que d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH). Au cours des six premiers mois de 2016, les interventions de santé vitales du HCR ont permis de maintenir le taux de mortalité des moins de cinq ans à un niveau acceptable dans 138 des 143 sites étudiés, soit dans 96,5 % de ses opérations¹.

Le HCR a renforcé l'accès à la prévention intégrée et au contrôle des maladies non contagieuses grâce au lancement d'une formation clinique et d'outils de gestion pour l'hypertension, le diabète et l'asthme. Le HCR a continué à former le personnel de santé travaillant en milieu clinique afin de renforcer ses capacités à lutter contre les maladies non contagieuses au niveau des soins de santé primaires.

¹ Détails disponibles à twine.unhcr.org.

Au Bangladesh, un projet d'apprentissage interactif a amélioré les compétences cliniques et de consultation des praticiens, les aidant à supporter la pression et à rester motivés. Le HCR a intégré avec succès le traitement des problèmes de santé mentale dans les services de santé pour les réfugiés et de sensibilisation de la communauté au Bangladesh, en Jordanie et au Kenya, tandis que la capacité à traiter les maladies mentales a aussi été renforcée par des interventions au Cameroun, en République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie et au Tchad.

Le HCR a poursuivi ses efforts visant à améliorer le taux de survie des enfants en mettant au point un outil permettant de suivre la qualité des programmes de vaccination. Les cas de fièvre jaune signalés en Angola en décembre 2015 ont conduit certains pays de la région à appliquer des conditions d'entrée rigoureuses, qui ont nui aux demandeurs d'asile et aux réfugiés². Le HCR a aidé les gouvernements à faire face à cette situation en leur procurant plus de 26 000 vaccins. L'Organisation a également aidé à ce que les mesures de sécurité puissent être conciliées avec les mesures sanitaires, si bien que les demandeurs d'asile ont eu accès au territoire et ont pu être intégrés au dispositif national de lutte contre l'épidémie de fièvre jaune, être associés à l'engagement de la communauté et participer aux actions de surveillance et de communication des risques au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.

Nutrition et sécurité alimentaire

Les difficultés rencontrées pour obtenir des ressources pour l'assistance alimentaire et la diminution des rations qui en a découlé ont affecté de nombreux réfugiés. La malnutrition, l'un des risques majeurs liés à l'insécurité alimentaire, a des répercussions particulièrement négatives sur les enfants de moins de deux ans. Le HCR et le Programme alimentaire mondial ont continué à cibler les plus vulnérables par une assistance alimentaire en espèces et en nature. Sur les 25 sites étudiés, seuls 16 (soit 64 %) ont affiché des normes acceptables en matière de malnutrition aiguë globale (MAG)³. Pour tenter de lutter contre les causes complexes de la malnutrition, le HCR encourage les interventions à faible coût et à fort impact, notamment avec l'allaitement systématique dans les centres de naissance et l'apport d'une assistance prioritaire aux familles ayant un nourrisson. En collaboration avec *Save the Children*, le HCR a révisé le Cadre multisectoriel d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (IYCF) afin d'améliorer l'état nutritionnel des enfants par des activités de prévention élargies.

Santé reproductive et VIH

L'accès à des services de santé reproductive de qualité peut réduire considérablement le nombre de femmes qui décèdent pendant ou après l'accouchement. L'éducation en matière de santé reproductive pour les adultes et les jeunes est aussi essentielle pour les sensibiliser à tout un éventail de problèmes tels que les infections sexuellement transmissibles et le VIH. Le HCR travaille avec l'*International Medical Corps* afin de résoudre les problèmes de santé reproductive pour les personnes relevant de sa compétence par des interventions communautaires destinées aux jeunes de 13 à 17 ans. Dans le camp de réfugiés de Kakuma, au Kenya, le programme « *my health, my choice* » (ma santé, mon choix) vise à promouvoir les pratiques sûres en sensibilisant les jeunes aux risques liés à une activité sexuelle précoce. Le programme permet en outre aux jeunes réfugiés d'avoir accès à des services cliniques tels que le planning familial, l'orientation, les examens, les traitements et le soutien psychosocial.

² En particulier, l'obligation d'avoir été vacciné contre la fièvre jaune à l'entrée dans le pays.

³ Suivies par les Enquêtes nutritionnelles standardisées élargies (SENS), menées dans la majorité des opérations.

Globalement, le HCR a plaidé pour l'inclusion de programmes sur le VIH dans les situations d'urgence humanitaire dans le cadre de la Stratégie de l'ONUSIDA 2016-2021, demandant qu'une attention plus grande soit apportée à des questions telles que l'interruption du traitement pour les personnes vivant avec le VIH, et le financement flexible des services liés au VIH dans les situations d'urgence.

Eau, hygiène et assainissement (WASH)

Le HCR a continué à investir pour maintenir les systèmes d'approvisionnement en eau existants et en développer de nouveaux. En République-Unie de Tanzanie, l'augmentation du nombre de personnes à prendre en charge et les besoins qui en découlent ont exigé du HCR et des partenaires qu'ils développent les services et les infrastructures WASH ou qu'ils en créent de nouveaux. Dans ce contexte, l'Organisation a renforcé la prévention et la réponse en matière de violence sexuelle et de genre en associant les réfugiés à la planification et à la construction des installations sanitaires communes, et le HCR envisage d'utiliser l'énergie solaire dans les nouveaux camps. Globalement, les réfugiés reçoivent en moyenne 26 litres d'eau par jour et par personne⁴, soit une augmentation de 22 litres par jour pour la même période de 2015. Le HCR mène une enquête opérationnelle pour trouver des systèmes de latrines d'un meilleur rapport coût-efficacité et plus durables, car le rythme de remplacement plus lent des latrines à fosse en 2016 a abouti à ce que 26 personnes en moyenne partagent la même latrine⁵.

Éducation

En 2016, le HCR a fait des progrès sur la voie de l'inclusion des réfugiés dans les plans d'éducation nationaux, conformément à l'Objectif de développement durable n° 4. Dans 15 des 25 pays où le HCR met en œuvre sa stratégie d'éducation pour 2012-2016, les enfants réfugiés sont scolarisés dans des écoles publiques et sont intégrés aux plans d'éducation nationaux au Cameroun, au Niger, au Soudan du Sud et au Tchad. L'Organisation a soutenu ces efforts en déployant des experts en matière d'éducation. En outre, le HCR et l'UNESCO ont élaboré une politique sur l'inclusion des enfants et des jeunes déplacés de force dans les plans d'éducation nationaux.

Les programmes éducatifs font partie intégrante des stratégies de réponse régionales pour les situations d'urgence en République arabe syrienne, en République centrafricaine et au Soudan du Sud, et pour la situation de réfugiés au Burundi. Plus de 5 000 réfugiés dans 40 pays participent à des programmes d'enseignement supérieur, bénéficiant de bourses et de formules d'apprentissage en ligne.

Le partenariat entre le programme *Educate a Child* et le HCR a lancé en 2015 une initiative de 58 millions de dollars E.-U. sur trois ans, qui permet actuellement à de nombreux enfants réfugiés et déplacés internes en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient qui étaient déscolarisés d'avoir accès à l'éducation. Accordant une attention particulière à l'éducation des adolescents et des jeunes déplacés, le HCR et des partenaires cherchent à renforcer les programmes d'éducation accélérée, en fixant des normes permettant de proposer des cursus d'éducation certifiés. Les nouveaux partenariats ont accru les possibilités d'apprentissage pour les réfugiés dans 14 pays⁶ grâce à la technologie et à des programmes innovants.

⁴ La norme minimum du HCR concernant la fourniture d'eau dans les situations prolongées est de 20 litres par personne et par jour.

⁵ La norme minimum du HCR concernant les latrines est de 20 personnes par latrine dans les situations prolongées. Sur la même période de 2015, le rapport était de 22 personnes par latrine.

⁶ Burundi, Éthiopie, Grèce, Jordanie, Kenya, Liban, Malaisie, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud et Tchad.

Abris et installations

La stratégie globale du HCR pour les zones d'installation et les abris (2014-2018) fournit un cadre à toutes les opérations permettant d'assurer aux réfugiés un accès digne et sûr aux abris et aux installations⁷. Le HCR entend mettre en œuvre des stratégies globales visant à aider les opérations à passer rapidement des interventions d'urgence en matière d'abris à des solutions plus durables en faveur à la fois des réfugiés et des communautés d'accueil.

L'apport d'un appui technique spécialisé dès le début d'une situation d'urgence est essentiel pour garantir que les besoins en abris sont satisfaits dans un environnement sûr, et que les risques de protection sont atténués. Au cours du premier semestre 2016, le HCR a déployé 20 experts et 19 missions sur le terrain pour appuyer les situations d'urgence en cours, notamment en Grèce, en Ouganda, en Syrie et au Yémen. L'Organisation a également mis en place un nouveau modèle de capacités de soutien aux ressources du HCR sur le terrain avec des experts en mission (SURGE) pour le Groupe sectoriel mondial des abris, qui permet le déploiement de coordonnateurs volants de groupe sectoriel dans les 72 heures, pour une période pouvant aller jusqu'à quatre mois.

L'élaboration de réponses techniquement valables en matière d'abris nécessite des outils appropriés. Le HCR est en train de déployer la boîte à outils pour la planification physique des sites, qui mettra des logiciels de conception sophistiqués et d'autres ressources à la disposition de tous les experts du HCR en matière d'abris et d'installations. Comme en 2015, le HCR organisera en 2016 deux ateliers sur la planification des sites en collaboration avec la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), qui complèteront le programme d'apprentissage en ligne sur les abris et les installations récemment lancé.

Gestion des informations, statistiques et évaluation des besoins

Le HCR continue à développer et à améliorer ses portails Internet de données opérationnelles sur les situations d'urgence et les situations majeures, avec le lancement d'un portail actualisé pour la région de la Corne de l'Afrique. Ayant finalisé les procédures et les concepts permettant de disposer d'évaluations conjointes des besoins plus solides, le HCR met actuellement au point des outils et révisé ses orientations pour soutenir les activités d'évaluation dans les opérations de réfugiés et les situations de déplacement interne, conformément aux instructions de l'initiative intitulée « *The grand bargain: a shared commitment to better serve people in need* » (Le grand compromis : un engagement commun à mieux servir les personnes dans le besoin).

Le HCR apporte un appui aux activités interorganisations et aux activités conjointes de gestion des informations, notamment au développement d'outils de collecte de données Kobo⁸, en collaboration avec la [Harvard Humanitarian Initiative](#). Les principes de protection des données et les outils et normes nécessaires à l'établissement de profils des populations déplacées internes sont en cours d'élaboration avec des partenaires. Le

deuxième atelier interorganisations sur la gestion des informations de protection a confirmé le cadre conceptuel pour ce nouveau domaine de travail essentiel et a été suivi par quatre ateliers de formation destinés au personnel du groupe sectoriel de la protection.

En collaboration avec *Eurostat* et *Statistics Norway*, le HCR dirige le groupe d'experts chargé par la Commission de statistique des Nations Unies de produire des orientations

⁷ Les besoins en abris des programmes de ces opérations doivent avoir une valeur supérieure à 1 million de dollars E.-U.

⁸ Pour plus d'informations, voir <http://www.kobotoolbox.org/>.

officielles sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux déplacés internes. L'un des objectifs principaux de ce groupe est d'élaborer des orientations sur la collecte et la communication de statistiques sur les demandeurs d'asile, les réfugiés et les déplacés internes à l'intention des autorités nationales.

Enregistrement, gestion d'identité et biométrie

Au cours du premier semestre 2016, le HCR a apporté un appui en matière d'enregistrement en situation d'urgence en Grèce ; fourni des capacités techniques pour les opérations de vérification au Mozambique et au Zimbabwe ; et aidé à mettre sur pied une stratégie de vérification des dossiers à traiter en Turquie. L'Organisation a aussi constitué un fichier de personnel de réserve pour le déploiement rapide d'administrateurs expérimentés en matière d'enregistrement, s'appuyant sur sa capacité renforcée à la suite d'une deuxième formation sur l'enregistrement d'urgence.

L'Organisation a continué à développer et à déployer « *proGres in partnership* », système actualisé d'enregistrement et de gestion des cas du HCR, à présent utilisé dans dix opérations. À la fin août 2016, son système biométrique de gestion de l'identité (BIMS) a été mis en place dans cinq opérations⁹, portant à 15 le nombre d'opérations dans lesquelles il est utilisé, et à plus de 855 000 le nombre de réfugiés enregistrés avec succès dans le système.

Moyens d'existence et autonomie

Avec la « Stratégie globale pour les moyens de subsistance 2014-2018 », le HCR vise à ce que les personnes relevant de sa compétence puissent satisfaire leurs besoins essentiels grâce à des revenus sûrs et durables leur permettant de devenir autosuffisants. Le HCR investit de plus en plus dans une expertise permettant d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les interventions sur le terrain, conformément à ses critères minimums applicables aux programmes d'appui aux moyens d'existence. En juillet 2016, l'Organisation avait engagé plus de 45 experts sur le terrain.

Le HCR étend aussi sa collaboration avec le secteur privé pour soutenir les moyens d'existence. En Malaisie, le partenaire d'entreprise sociale de l'Organisation a employé 35 tailleurs et stylistes réfugiés, venant principalement d'Afghanistan. Au Japon, la chaîne de prêt-à-porter UNIQLO a recruté des réfugiés pour travailler dans ses magasins et prévoit d'en recruter davantage en République de Corée, en Amérique du Nord et en Europe.

La mise en relation des réfugiés artisans avec les chaînes de valeur nationales et mondiales est un élément clé du travail du HCR dans le domaine des moyens d'existence. L'Organisation a intensifié ces efforts par des partenariats avec de petites et moyennes entreprises locales intéressées par la création de lignes de produits spécifiques en Égypte, au Kenya, en Malaisie, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Thaïlande. En Égypte, le HCR dispense une formation aux artisans réfugiés et membres de la communauté d'accueil pour les aider à comprendre comment développer des produits

correspondant au marché, en partenariat avec une entreprise de commerce équitable. De plus, les étudiants de l'Université allemande du Caire font participer des femmes réfugiées au processus d'élaboration des produits.

Pour résoudre les problèmes particuliers que rencontrent les réfugiés pour obtenir les capitaux nécessaires au démarrage d'une entreprise, le HCR a conclu un accord pour la

⁹ Indonésie, République démocratique du Congo, Zimbabwe et camp de réfugiés de Kakuma au Kenya.

facilité de garantie de crédit avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), afin de soutenir l'intégration financière des réfugiés. Ce dispositif réduira les risques pour les prestataires de services financiers et permettra aux réfugiés d'avoir accès à des prêts pour des petites et micro-entreprises.

Énergie et environnement

La Stratégie globale du HCR pour l'accès sûr au combustible et à l'énergie (SAFE) 2014-2018 encourage le recours accru à l'énergie verte dans les opérations sur le terrain. Dans le cadre de ses efforts visant à parvenir à la neutralité climatique, l'Organisation travaille avec d'autres organismes à mettre au point des alternatives aux générateurs avec les dernières technologies en matière d'énergie renouvelable et des mécanismes financiers innovants, afin de fournir de l'électricité aux populations tant dans les situations d'urgence que dans les crises prolongées.

Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le HCR a récemment lancé un nouveau manuel exposant une méthodologie qui permet d'évaluer et de cartographier les besoins en combustible de cuisson dans les situations de déplacement, ainsi que la possibilité de se procurer ce combustible d'une manière qui réduit les dommages causés à l'environnement et favorise la coexistence pacifique. Cette méthodologie a été testée dans les camps de réfugiés de Kule et Shimelba en Éthiopie. Au Niger, le HCR a remplacé 25 000 réchauds à bois coûteux par du gaz en bouteille propre et d'un coût abordable, initiative qui s'est traduite par une diminution des coûts de combustible mensuels et une nette amélioration de la qualité de l'air. Cette initiative a aussi permis de réduire les risques de protection et a libéré du temps pouvant être utilisé pour des activités génératrices de revenus ou pour aller à l'école.

C. Autres initiatives

Alternatives aux camps

La politique du HCR vise à ce que les réfugiés puissent vivre avec plus de dignité et d'indépendance en tant que membres des communautés dans lesquelles ils sont installés. En 2016, l'Organisation a utilisé son Outil de diagnostic pour les alternatives aux camps en vue d'analyser la mise en œuvre de la politique dans 90 opérations soutenant quelque 15,7 millions de réfugiés. Les résultats ont mis en lumière de nombreuses évolutions positives, notamment l'utilisation et la couverture accrues des interventions en espèces pour fournir une assistance et une protection aux réfugiés et aux déplacés internes. Ils ont aussi révélé une tendance croissante de certains États à adopter des politiques empêchant les réfugiés d'avoir accès aux services élémentaires.

Synergies entre l'humanitaire et le développement

Le HCR a intensifié ses actions destinées à aider les gouvernements à inclure les réfugiés dans la planification du développement et les services nationaux. En Ouganda, l'Organisation a travaillé étroitement avec des partenaires, notamment la Banque mondiale, à l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle et plurisectorielle axée sur le développement ayant pour objectif de faciliter l'inclusion des réfugiés dans le Cadre de développement national II pour 2015/16-2019/20. Cette stratégie¹⁰ est ancrée dans les plans de développement existants et s'attache essentiellement à renforcer l'autosuffisance et la résilience tant des réfugiés que des communautés d'accueil. Au Tchad, le HCR met

¹⁰ Stratégie *Refugee Host Population and Empowerment* (ReHoPE) (Stratégie d'autonomisation des réfugiés et des populations d'accueil)

au point les bases d'une stratégie pluriannuelle et pluripartenaires et un plan de mise en œuvre visant à intégrer les réfugiés de plusieurs camps dans les communautés d'accueil. Au Rwanda, où les réfugiés ont récemment été intégrés dans le système éducatif national, le HCR anime avec le Gouvernement une consultation nationale des parties prenantes ayant pour but d'accroître la contribution des réfugiés au développement économique local. Le HCR a travaillé avec le Gouvernement du Japon, l'Agence japonaise de coopération internationale et le PNUD afin de mettre sur pied des programmes au Cameroun, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Ouganda, en Serbie, en Turquie, en Ukraine et en Zambie. Tout au long de l'année 2016, l'Organisation a continué à tenter de trouver des solutions pour les personnes déplacées de force à travers des processus tels que la Table ronde de l'Alliance pour les solutions, le Forum de Wilton Park sur les nouvelles approches relatives aux déplacements forcés et prolongés et le Sommet humanitaire mondial, qui ont tous souligné la nécessité d'un renforcement de la coopération internationale.

Interventions en espèces

Cette année, le HCR a entamé la mise en œuvre d'une stratégie de cinq ans pour l'institutionnalisation des interventions en espèces. Cette stratégie vise à renforcer la capacité de l'Organisation à déployer ce type d'interventions lorsque cela est approprié et à veiller à ce que les systèmes, les outils, les processus et les procédures du HCR soient adaptés. À cette fin, les Divisions, Services et Bureaux du HCR travaillent ensemble à l'apport des adaptations nécessaires. En 2016, le HCR a fourni un appui technique ciblé aux opérations de 12 « pays pilotes », ces pays réfléchissant à la possibilité d'utiliser des interventions en espèces et de développer et d'appliquer des programmes en la matière. Les opérations au Rwanda et en Iran (République islamique d'), par exemple, ont instauré une équipe multifonctionnelle spéciale qui s'attache actuellement à convertir l'assistance en nature en interventions en espèces.

Le nombre d'opérations qui mettent en place des interventions en espèces ou les développent davantage augmente toujours, tandis que celles qui possèdent d'importants programmes en la matière continuent d'adopter de nouvelles approches. Ainsi, une facilité commune pour les interventions en espèces a été créée en Jordanie et au Liban, permettant au HCR et aux partenaires d'acheminer l'aide en espèces par le même moyen, c'est-à-dire une carte bancaire, chacun maintenant sa propre relation avec le prestataire de services financiers. Au Liban, le HCR utilise des interventions en espèces pour répondre aux besoins de protection urgents par une subvention en espèces unique et une aide à la protection à long terme pour lutter contre les risques de protection ou les atténuer.

Le HCR a également lancé une formation spéciale d'apprentissage en ligne sur les interventions en espèces et un programme pilote d'apprentissage sur le sujet en juin 2016. L'Organisation travaille aussi à l'élaboration d'outils d'évaluation du marché pour aider les opérations à déterminer si les interventions en espèces sont une modalité d'assistance appropriée dans chaque contexte spécifique, outils qui seront testés sur le terrain en 2016.